

Cet exemple d'ERNMT gratuit à MARIGNANE est édité par <u>ERNMT OFFICIEL.COM</u>

# ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERS ET TECHNOLOGIQUES 13 BOULEVARD ALBÉRIC BERNARD 13700 MARIGNANE



## SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

RISQUES NATURELS (1)

RISQUES MINIERS (1)

RISQUES MINIERS (1)

RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Inondation
Eboulement, chutes de pierres et de blocs
Tassements différentiels
Séisme
Feu de forêt

Aucun

PARISQUES MINIERS (1)

RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Risque industriel
Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = BAse de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = BAse de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

#### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Mouvement de terrain (Affaissements et effondrements (cavités souterrain)	Approuvé	PPR - Tunnel du Rove	17/04/1985
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPR sur la commune Marignane	20/10/2000
Mouvement de terrain (Tassements différentiels)	Approuvé	PPR argile	14/04/2014
Mouvement de terrain (Affaissements et effondrements (cavités souterrain)	Approuvé	révision de la procédure R.111-3	12/02/1997
Risque industriel (Effet thermique)	Préscrit	PPRT de Stogaz	23/04/2010
Risque industriel (Effet de surpression)	Préscrit	PPRT de Stogaz	23/04/2010

#### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain
- Inondation et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone inondable
- Risque industriel

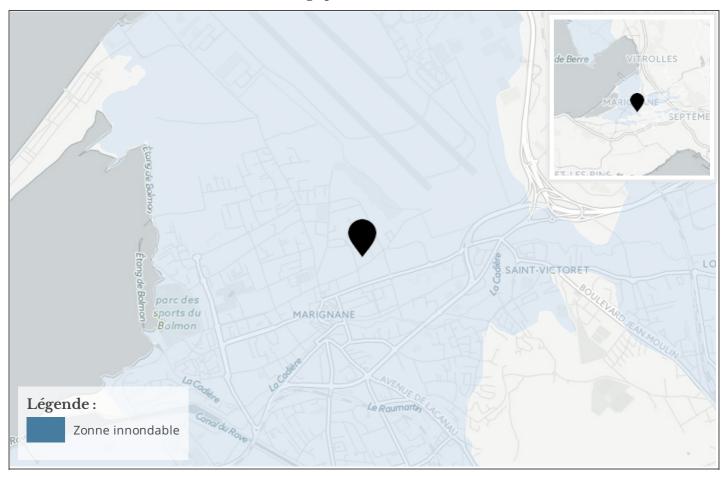
## Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	AZI13 - Bassin de la Cadière	01/01/1970

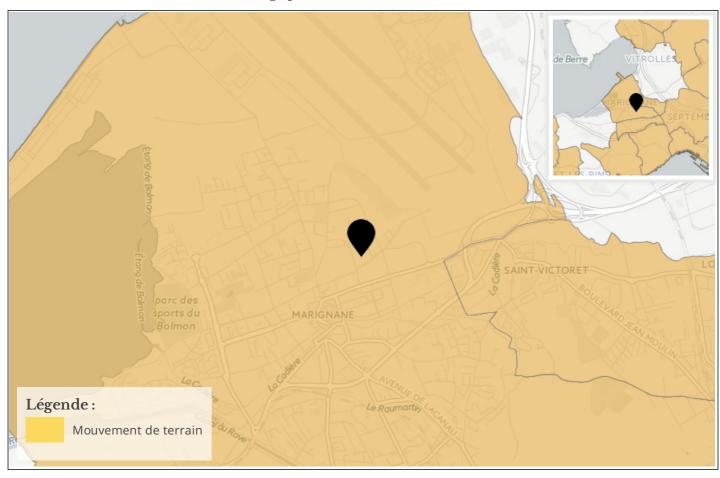
# Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
Inondations et coulées de boue	22/09/1993	24/09/1993	11/10/1993	12/10/1993
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	31/12/1991	30/06/1994	09/07/1994
Inondations et coulées de boue	04/11/1994	06/11/1994	21/11/1994	25/11/1994
Inondations et coulées de boue	26/08/1996	26/08/1996	01/10/1996	17/10/1996
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1992	31/12/1997	12/06/1998	01/07/1998
Inondations et coulées de boue	07/09/1998	07/09/1998	21/01/1999	05/02/1999
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1998	30/06/1998	12/03/2002	28/03/2002
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1998	30/06/1998	30/04/2002	05/05/2002
Inondations et coulées de boue	19/09/2002	19/09/2002	17/12/2002	08/01/2003
Inondations et coulées de boue	01/12/2003	02/12/2003	12/12/2003	13/12/2003
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2002	30/06/2002	25/08/2004	26/08/2004
Inondations et coulées de boue	10/09/2005	10/09/2005	10/10/2005	14/10/2005
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2007	31/03/2007	07/08/2008	13/08/2008
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2007	30/09/2007	07/08/2008	13/08/2008
Inondations et coulées de boue	18/09/2009	18/09/2009	10/12/2009	13/12/2009

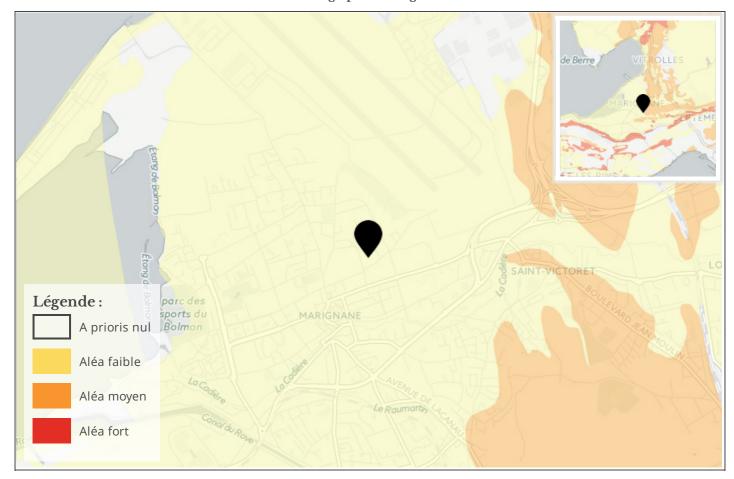
# Cartographie des inondations



Cartographie des mouvements de terrains



# Cartographie des argiles



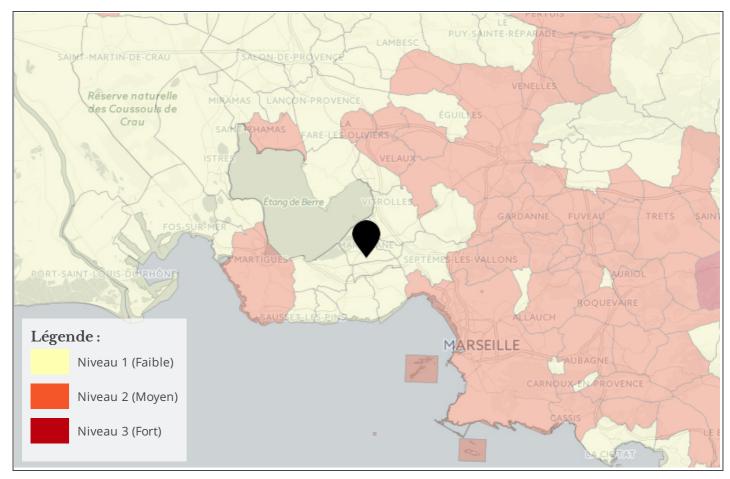
Cartographie des carrières / gypse



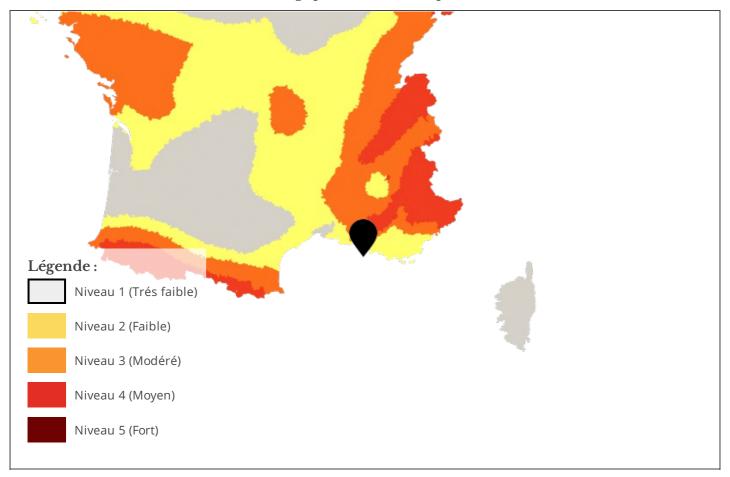
### Referentiel cadastral parcelle



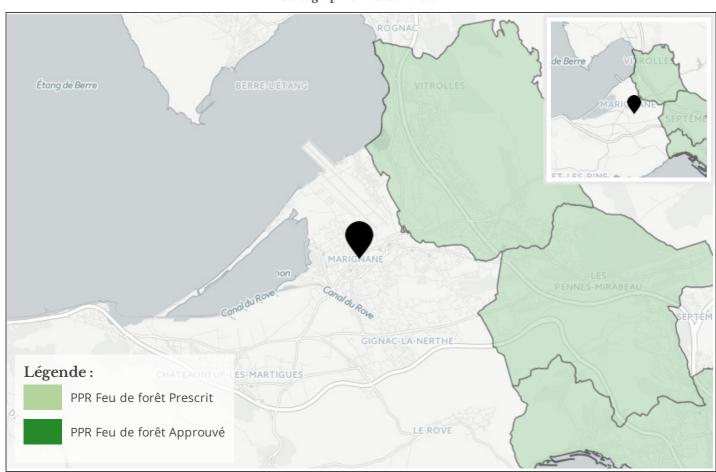
#### **Information RADON**



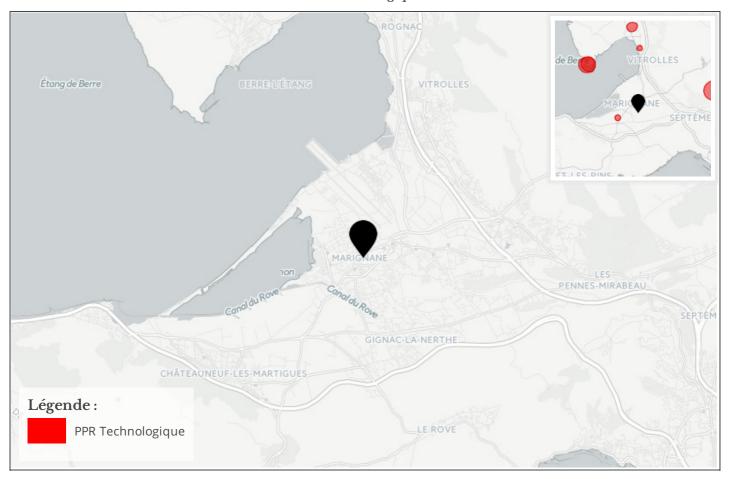
# Cartographie des zones sismiques



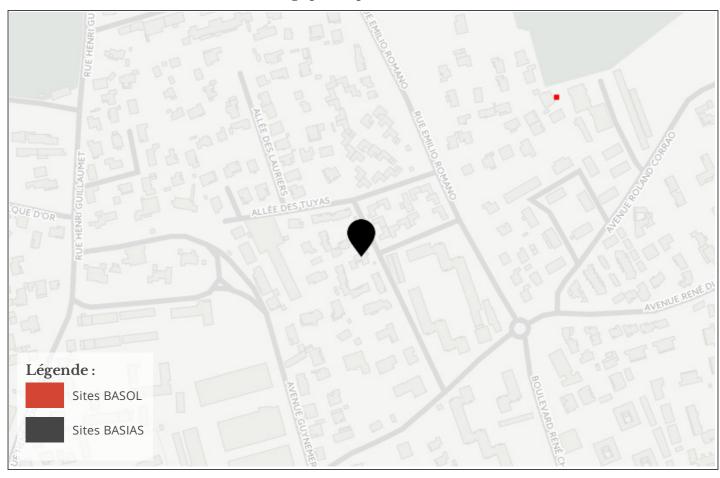
# Cartographie Feu de forêts



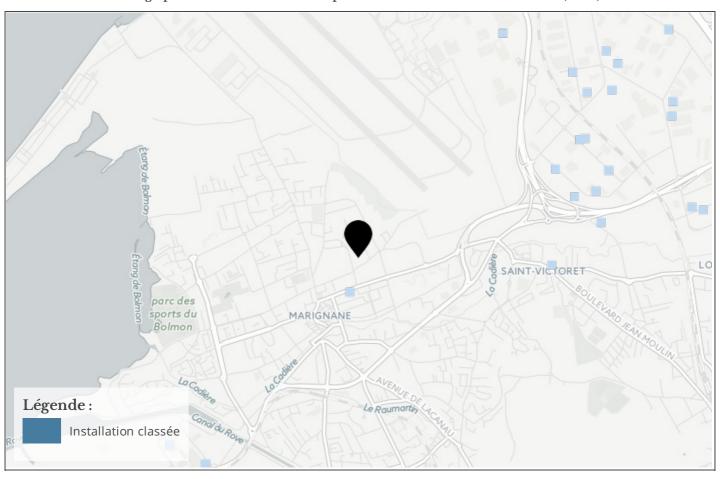
# PPR Technologique



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)





# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

concernant l'immeuble, est établi sur la base des ir							s, miiiii	ers ou t	echnologiques	
N° IAL-13XX1-16-RGA			du	11/05/2	015		Mis à jo	our le		
informations relatives au bien immobilier (bâti ou non	bâti)									
2. Adresse			code po	stal ou In	isee	commun	ie			
13 Boulevard Albéric Bernard			·	1370				MARIG	INANE	
3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusier	ırs pla	ns de préventio	n de risa	ues natu	rels [PPR n]					
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR natu		prescrit					Oui		Non	Х
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR natur		appliqué par a	nticipati	on			Oui		Non	Х
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR natur		approuvé					Oui	Х	Non	
> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à										
inondation	Х	crue torr	entielle		mouveme	ents de	Х		avalanches	
						terrain				
sécheresse			cyclone		remontée de				feux de forêt	
séisme			volcan			autres				
extraits des documents de référence joints au	préser	nt état et permeti	tant la loc	calisation	de l'immeuble	au regar	d des r	isques p	oris en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de tra				es PPR na	iturels		Oui		Non	X
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des							Oui		Non	
4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de p		ion de risques r	niniers [F	PPR m]						
en application de l'article L 174-5 du nouveau code mi										
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR min		prescrit					Oui		Non	X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR minie		appliqué par a	inticipati	on			Oui		Non	X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR minie > si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :		approuvé					Oui		Non	X
> 51 out, les risques milliers pris en compte sont lies a .		nouvements de	terrain			autres				
extraits des documents de référence joints au				ralication			d doe r	icalloc r	vris on compto	
extraits des documents de reference joints au	preser	it etat et permeti	tarit la loc	alisation	de l'illilleuble	au regar	u ues i	isques p	ons en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de tra	vaux d	ans le règlement	du ou de	es PPR mi	iniers		Oui		Non	X
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des					inicis		Oui		Non	
	5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]  > L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé  Oui  Non X									
si oui, les risques technologiques pris en compte dans		•			е арргоиче		Oui		Non	^
effet toxique		effet the		<u>.                                    </u>	effet de surp	ression				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition a	aux risc			nues appi			Oui		Non	X
extraits des documents de référence joints au		•	_			all regar		isalles r		/
extraits des documents de reference joints du	preser	it ctat et permet	tarre la loc	ansacion	de l'illineable	da regar	a acs ii	isques p	nis en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de tra	vaux d	ans le règlement	: du ou de	es PPR						
technologiques							Oui		Non	Х
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des	PPR te	chnologiques on	ıt été réali	isés			Oui		Non	
6. Situation de l'immeuble au regard du zonage rég	lemen	taire pour la pri	ise en co	mpte de	la sismicité					
en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Cod	e de l'e	environnement								
> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité	Š.	zone 5	zone 4		zone 3	X	zone		zone 1	
		forte		moyenn	e m	odérée		faibl		ès ible
7. Information relative any sinistres indomnisés na	l'a ccu	ranco cuito à ur	an entret	ronho n	aturalla mini	òro ou to	chnole	ogiquo	10	ibic
7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement										
> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente  Non										
vendeur/bailleur – acquéreur/locataire										
8. Vendeur - Bailleur			jean					Durar	nd	
Dupond  Deanne  Deanne  Deanne  Deanne										
10. Lieu / Date MARIGNANE 16/06/2017										
	Attention   S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les					nrévisibl				

**Attention!** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

## Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
PAC1302981	depot d'essence et de petrole de f.caste, , chemin du môle marignane (13054)	241 mètres
PAC1303443	sté du garage de st christophe, , route saint victoret de, cd20 marignane (13054)	330 mètres
PAC1303117	sté des supermarchés de provence prisunic, supermarché prisunic, avenue jean jaurés marignane (13054)	346 mètres
PAC1311817	lherminez philippe/ société "la mure union" (66) / station service elf "du parc" (70), , 1 avenue jean jaurès marignane (13054)	377 mètres
PAC1302965	ets fernand caste, , chemin dit du môle marignane (13054)	395 mètres
PAC1303437	s.a.r.l. socarmec / anc. george henri / anc. la mure union, station service du parc / station georges henri, 24 avenue maréchal juin (du) // anc. avenue jean jaurés marignane (13054)	424 mètres
PAC1302973	georges ettore / henri george, station service du moulin, avenue jean jaurés marignane (13054)	435 mètres
PAC1313889	aresti, carosserie nouvelle, 26 avenue maréchal juin marignane (13054)	468 mètres
PAC1303127	sarl marignane pressing, , 4 boulevard libération de la marignane (13054)	485 mètres

## Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

## Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
64.12376	isdi commune de marignane, marignane 13722	426 mètres

# Télécharger l'IAL

 $\underline{http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/L-Information-Acquereur-Locataire-IAL/L-Information-Acquereur-Locataire}$ 

Ministère du Développement Durable	
Préfecture : Bouches-du-Rhône	Déclarationde sinistres indemnisés
en application du IV de l'article	L 125-5 du Code l'environnement
	Adresse de l'immeuble
Commune	
MARIGNANE	
	Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe
Arrêtés de reconnaissance de l'état de	Cochez les cases <b>OUI</b> ou <b>NON</b>
catastrophes au profit de la commune	si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements
Tempête	Arrêté en date du 18/11/1982 O Oui O Non

Tempête	Arrêté en date du 18/11/1982	O Oui	O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 11/10/1993	O Oui	O Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 30/06/1994	O Oui	O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 21/11/1994	O Oui	O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 01/10/1996	O Oui	O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 12/06/1998	O Oui	O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 21/01/1999	O Oui	O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 12/03/2002	O Oui	O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 30/04/2002	O Oui	O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 17/12/2002	O Oui	O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 12/12/2003	O Oui	O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 25/08/2004	O Oui	O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 10/10/2005	O Oui	O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 07/08/2008	O Oui	O Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 07/08/2008	O Oui	O Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 10/12/2009	O Oui	O Non

Etabli le :	Nom et visa du vendeur ou du bailleur
	Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : **www.prim.net**